



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120220-19354-DE-1-1_0
Date de signature : 21/02/12
Date de réception : mardi 21 février 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRASMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.197**

Séance publique du

20 février 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : QUARTIER BEAUFORT - POSE D'UNE CANALISATION D'EAUX USEES ET D'EAU POTABLE - MODIFICATION DE LA FICHE OPERATIONNELLE - AUTORISATION DE LANCER LA CONSULTATION

Le 20/02/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 16/02/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dabbia DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Charlotte BENON, M. Maurice CHAZEAU à M. Stéphane PAOLI, M. Gérard DELOCHE à M. Francis TAULAN, Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. André GUINDE, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Danièle BRUNET, Mme Catherine SILVESTRE à M. Victor TONIN, Mme Fleur SKRIVAN à M. Jacques AGOPIAN, Mme Marie José VALETA à M. François HAMY

Excusés sans pouvoir :

Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Héliot BRAMI donne lecture du rapport ci-joint.



04.08

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T Environnement
Urbain et Hydraulique
Direction Projets Hydrauliques & Pluvial

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 20/02/12

RAPPORTEUR : M. Helliott BRAMI

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : QUARTIER BEAUFORT - POSE D'UNE CANALISATION D'EAUX USEES ET D'EAU POTABLE - MODIFICATION DE LA FICHE OPERATIONNELLE - AUTORISATION DE LANCER LA CONSULTATION - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La zone urbaine (zone UD11 du POS) du quartier Beaufort n'est pas actuellement raccordée au réseau public d'assainissement ni au réseau d'eau potable. Afin d'améliorer la protection de l'environnement et le cadre de vie, la Direction des Projets Hydrauliques a étudié un projet qui permet d'assainir ce quartier.

Le projet initial a été adopté en Conseil Municipal du 3 Octobre 2006, par délibération n°2006.1193. Les travaux consistaient en la pose d'une canalisation d'eaux usées sur le CD14, Route du Puy Saint-Réparate, jusqu'en limite du lotissement «les Grands Chênes», sur sa partie basse uniquement.

Depuis, le projet a évolué. Il a été décidé d'étendre le réseau d'eaux usées jusqu'au chemin de la Rose et également de poser le réseau d'eau potable de la Coquillade jusqu'au chemin de la Rose, afin de réaliser un maillage de sécurité pour l'adduction en eau du secteur et de raccorder l'école de la Chesneraie (Plan en annexe).

En conséquence, un nouveau marché de travaux sera lancé.

En application du Code des marchés publics, l'évaluation des seuils, pour les procédures de marchés publics de travaux, est à prendre en compte par opération.

Conformément à la délibération n°2004-0292 du Conseil Municipal du 29 Mars 2004 modifiée, la fiche opérationnelle indiquant l'ensemble des besoins, ainsi que les montants et procédures respectifs, doit être adoptée par le Conseil Municipal.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la fiche opérationnelle du projet de réalisation des travaux d'extension des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, selon les modalités ci-dessus,
- **AUTORISER** Madame le Député - Maire ou Monsieur l'Adjoint Délégué aux Marchés Publics à lancer la consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux,
- Conformément à l'article L.2122.21-1 du CGCT , **AUTORISER** Madame Le Député – Maire ou Monsieur L'Adjoint Délégué aux Marchés Publics à signer le marché de travaux qui ressortira du choix de la Commission d'Appel d'Offres,
- **DIRE** que les dépenses seront imputées sur le budget Eau et Assainissement 2012 et 2013 - articles 21531 et 21532 qui devront présenter les disponibilités suffisantes.

**2012.197 - QUARTIER BEAUFORT - POSE D'UNE CANALISATION D'EAUX USEES
ET D'EAU POTABLE - MODIFICATION DE LA FICHE OPERATIONNELLE -
AUTORISATION DE LANCER LA CONSULTATION**

Présents et représentés	: 53
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/02/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ESTIMATION FINANCIERE PREVISIONNELLE

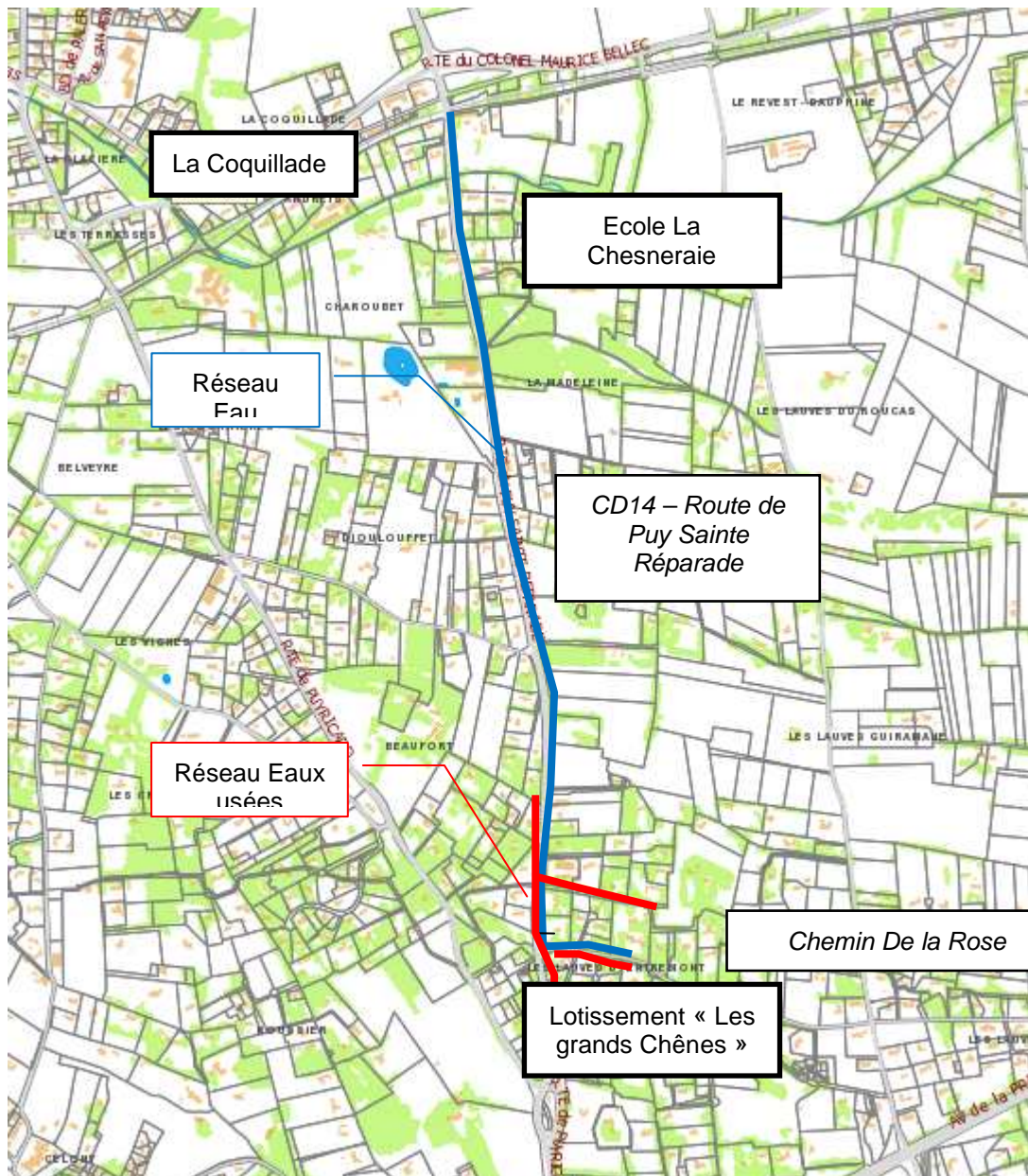
OPERATION : Extension réseau eau usée et eau potable – Quartier Beaufort
Période de la réalisation : 2012 - 2013

Demande de création inscrite au Conseil Municipal du 20 février 2012 :

Désignation de la dépense	Montant € HT	Procédure
■ Fournitures et Services après programmation		
Relevé topographique	10 000	Marché existant (marché P 9068)
Sous total des Prestations de services après programmation	10 000	
■ Travaux		
Pose de canalisation eau potable Ø 250 et 300 fonte sur 2095 ml et pose de canalisation eaux usées Ø 200 polypro ou grés sur 895 ml (y compris réfection voirie)	945 000	Appel d'offres
Sous total des Prestations de travaux	945 000	
■ Pour information		
Insertion légale	8 000	Pas de mise en concurrence
Sous total des Prestations de travaux	8 000	

- Montant total de l'opération en € HT = 963 000 € HT soit 1 151 748 euros TTC

Les montants mentionnés sont donnés à titre prévisionnel. Ils sont notés à titre indicatif afin de déterminer les procédures adaptées à chaque nature de prestation. Le bilan prévisionnel de l'opération sera précisé au fur et à mesure de l'avancement des consultations et des études. Dans le cas où l'augmentation de certaines prévisions conduirait le choix de procédures différentes, une nouvelle fiche opérationnelle serait présentée à l'approbation du Conseil Municipal.



ANNEXE aux délibérations N° 2012-174 à 2012-255

ERRATUM page 1

Il convient de lire « sur convocation qui a été adressée par Mme Joissains-Masini, Maire le 14/02/2012 » au lieu du 16/02/2012.